

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 29 juin 2010

PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23/06/2010

Date d'affichage de la convocation au siège : 23/06/2010

La séance est ouverte

Le 29 juin de l'année deux mille dix à 18 h 30
en la Salle des fêtes de Saint Selve

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			GAZEAU Francis (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	Jusqu'à 20h		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)		M. Nardi		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
Philippe DANNE	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
Martine TALABOT	Jusqu'à 20h30	M. Sourrouille		Philippe NARDI	X		
Jean Michel ALLINCKX		M. Baquer		Benoist AULANIER	X		
Michel BAQUER	X			Nadine CHENNA		M. Fath	
Lionel PEZAT	X			Dominique GOURGUES	X		
Anne Marie CAUSSE	X			Jean Paul MERCADIE		Mme BUORO	
Muriel RICHARD	X			Lionel PEYROUT	X		
Philippe BALAYE			X	Pierre VIDAL	Jusqu'à 20h	M. Claverie	
Michèle BOURROUSSE	X			Pascal BARROUILHET	X		
Catherine SAUNIER		Mme Bourrousse		Laure BENCTEUX		Mme Malartic	
Daniel AUZIER	X			Bernard CHEVALIER	X		
Pili DUCOURNEAU			X	Gérard GOUVERNEUR	X		
Christine PERRIN	X			Bernadette PELISSIER	X		
Françoise BETES	X			Jean Michel GACHET	X		
Bertrand MEALLET	X			Marylène MAY	X		
Sylvie DUFRANC			X	Jean Louis PAUQUET	X		
Alexandre LAFFARGUE		M. Vigneron		Michèle SOUQUIERE		M. Pauquet	

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame SECCO est élue secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 13 avril 2010 est adopté à l'unanimité

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu

29 juin le 2010

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2010/78	Actualisation du tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2010/79	Action sociale au profit des personnels de la CCM - information	Non soumis au vote
2010/80	Signature des conventions de prêt de matériel	Adopté à l'unanimité
2010/81	DM 1 au budget principal de la CCM	Adopté à l'unanimité
2010/82	DM 1 au budget annexe aérodrome	Adopté à l'unanimité
2010/83	Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes	Non soumis au vote
2010/84	Projet de nouveau centre d'intervention et de secours de la Brède - Financement	Adopté à l'unanimité
2010/85	Subventions aux associations	Adopté par 40 voix pour et 2 abstentions M. Gachet, Mme May
2010/86	Marché pour l'achat de sacs jaunes pour la collecte sélective	Adopté à l'unanimité
2010/87	Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés	Adopté à l'unanimité
2010/88	Partenariat avec la Réserve Naturelle Géologique Saucats la Brède	Adopté à l'unanimité
2010/89	Club Environnement	Adopté à l'unanimité
2010/90	Partenariat avec l'AAPPMA des Pêcheurs de l'Eau Bourde	Adopté à l'unanimité
2010/91	Subvention à une association	Adopté à l'unanimité
2010/92	Signature d'une convention d'occupation des locaux avec Compagnons Bâisseurs d'Aquitaine	Adopté à l'unanimité
2010/93	Signature d'une convention d'occupation précaire Melle Thiberville	Adopté à l'unanimité

2010/94	Mise à disposition de locaux pour l'accueil du relais de la BDP	Adopté à l'unanimité
2010/95	Mise en œuvre d'une OPAH	Adopté à l'unanimité
2010/96	Tarifification des structures d'accueil familial	Adopté à l'unanimité
2010/97	Règlement de fonctionnement des structures petite enfance	Adopté à l'unanimité
2010/98	Kiosque d'accueil au château de la Brède - prêt à usage	Adopté à l'unanimité

Compte-rendu analytique

2010/78 - Actualisation du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de régulariser le tableau des effectifs par des ouvertures de postes pour les crèches, par un avancement de grade et la suppression d'un poste pour changement de filière.

Adopté à l'unanimité

2010/79 - Action sociale au profit des personnels de la CCM - information

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Président informe le Conseil des modifications de crédits liés aux prestations sociales : CNAS et chèques déjeuners, en raison de la prise sur une année complète du personnel des crèches.

Non soumis au vote

2010/80 - Signature des conventions de prêt de matériel

Rapporteur : Monsieur le Président

La CCM met à disposition des communes et des associations différents matériels, et il convient d'autoriser le Président à signer les conventions.

Adopté à l'unanimité

2010/81 - DM 1 au budget principal de la CCM

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Il s'agit de réduire le chapitre dépenses de la section d'investissement de 30 € et de réduire du même montant le compte recettes.

D'autre part, afin de pouvoir verser une subvention de 37 500 € à Gironde Numérique, il convient de créditer le chapitre 20 et de prélever sur le chapitre immobilisations en cours.

Adopté à l'unanimité

2010/82 - DM 1 au budget annexe aérodrome

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Afin d'annuler des titres de recettes pour un montant de 100 €, il faut diminuer le chapitre 011 du même montant.

Adopté à l'unanimité

Rapporteur : Monsieur le Président

Cet examen a porté sur l'analyse de la gestion de la CCM et la gestion des déchets ménagers.

Concernant la gestion des déchets ménagers, la Chambre reconnaît « l'homogénéisation du service, la rationalisation des marchés, la meilleure cohérence, la concurrence renforcée ». Cependant, les efforts ne se relâchent pas, avec pour le premier semestre 2010 une baisse des ordures ménagères résiduelles et une augmentation du tri sélectif.

Il note l'absence de mise en place de la redevance spéciale, et engage les élus à prendre leurs responsabilités.

Concernant l'examen de la situation financière, la Chambre souligne les compétences progressivement reprises depuis la création qui s'accompagnent de la dissolution des syndicats intercommunaux.

La Chambre note que l'activité de lotisseur est l'un des moteurs financiers de la CCM, ce qui doit nous conforter dans le développement de la zone de Cabanac Villagrains.

La CCM va devoir également faire face à des dépenses de fonctionnement importantes, la reprise de la compétence petite enfance pèse fortement.

Monsieur NARDI note qu'il y a eu des interrogations de la part de la Chambre et des observations. Il souligne la conclusion du rapport, qui stipule que l'année 2009 est une année charnière et qu'il y a des enjeux financiers importants, notamment à cause de Béthanie, de la reprise de la petite enfance.

De plus, il note que la dotation de solidarité a été relevée par la Chambre. Il souhaite savoir quand celle-ci sera versée aux communes.

Monsieur le Président considère que les échanges de courriers sont naturels, et qu'il ne s'agit que des réponses faites à la Chambre sur des points qu'elle souhaitait éclaircir. Il retient la gestion saine de la CCM.

Concernant la dotation de solidarité, il confirme qu'elle est bien inscrite au budget pour 2010, les incertitudes quant aux recettes ne permettant pas encore d'anticiper l'avenir.

Monsieur THERON félicite le Président pour ce rapport qui est très positif.

En termes d'investissement, il souhaite savoir où en est le projet de crèche à Saint Selve, qui desservirait le sud du territoire.

Enfin, concernant les routes, il sollicite Monsieur le Conseiller Général pour la reclassification de la route de Langon, dont l'entretien est à la charge des communes.

Madame SECCO répond que la CCM est actuellement en négociation du prochain contrat CAF et que le nombre de places pour le sud du territoire sera formalisé dans le contrat. Il y aura ensuite un travail à mener avec la CAF pour une desserte la plus pertinente possible.

Monsieur FATH informe que le Conseil Général ne souhaite pas intégrer de nouvelles routes dans son patrimoine. Il rappelle qu'en 2006, les routes nationales ont été versées dans le patrimoine du département, notamment en ce qui concerne la Gironde la RN 113, qui nécessite des travaux de sécurisation importants, qui vont capter la majorité des crédits.

En ce qui concerne la route qui traverse Saint Selve, Monsieur FATH s'engage à ce que les bords en soient peints tous les deux ou trois ans.

Non soumis au vote

**2010/84 - Projet de nouveau centre d'intervention et de secours de la Brède -
Financement**

Rapporteur : Monsieur FATH

Monsieur FATH se félicite que la CCM prenne part au financement de ce centre de secours. A l'issue de plusieurs réunions entre les élus et le SDIS, l'intérêt communautaire est apparu, puisque ce centre de secours intervient pour plusieurs communes du territoire. De plus, la commune de Portets a été également sollicitée puisqu'elle est concernée par ce centre et a répondu favorablement.

Le montant prévisionnel des travaux est de 2 100 000 € sur lequel le montant de la participation de la CCM est de 780 805 €.

Monsieur NARDI confirme que la commune de La Brède participe sur le foncier.

Madame LIEBAUT JANY s'interroge sur la remise en état de la caserne de Cabanac Villagrains.

Monsieur FATH confirme que ce dossier est inscrit et que la remise en état est prévue.

Adopté à l'unanimité

2010/85 - Subventions aux associations

Rapporteur : Monsieur FATH

- TRG : promotion de la radio 4 000 €
- Maison des Loisirs et de la Culture en Aruan : 2 500 €
- Histoire et Mémoire des Graves : 3 000 €

Adopté par 40 voix pour et 2 abstentions (TRG) : M. Gachet, Mme May

2010/86 - Marché pour l'achat de sacs jaunes pour la collecte sélective

Rapporteur : Monsieur LEMIRE

La collecte sélective s'effectue en sacs jaunes, distribués annuellement par les services de la CCM. En 2009, ce sont 2 200 tonnes d'emballages qui ont ainsi été recyclés.

Il est proposé de relancer un marché pour l'achat de sacs jaunes pour une durée de trois ans pour un montant d'environ 300 000 € HT.

Adopté à l'unanimité

2010/87 - Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés

Rapporteur : Monsieur LEMIRE

Le but de ce règlement est de définir les droits et obligations de chacun dans le cadre des différentes collectes. Il sera mis à disposition des Maires pour faire respecter certaines règles et éviter la dangerosité. Il servira également de document de référence aux mairies pour renseigner les administrés.

Adopté à l'unanimité

2010/88 - Partenariat avec la Réserve Naturelle Géologique Saucats la Brède

Rapporteur : Madame LIEBAUT JANY

Le partenariat existant avec la RNG permet de bénéficier d'animations pour les ALSH ainsi que pour les scolaires, mais également l'accueil de stagiaires, la mise à disposition de fonds documentaires.

De plus, ce partenariat a permis l'acquisition de deux sites : le Moulin de l'Eglise et le site du Brousteyrot, sur lesquels la RNG met en place un plan de gestion.

Adopté à l'unanimité

2010/89 - Club Environnement

Rapporteur : Madame LIEBAUT JANY

Le Club Environnement existe depuis 2004 et a pour objectif l'éducation à l'environnement pour les collégiens. Cette année l'axe de travail a été le compostage.

Adopté à l'unanimité

2010/90 - Partenariat avec l'AAPPMA des Pêcheurs de l'Eau Bourde

Rapporteur : Madame LIEBAUT JANY

Il n'existe qu'une seule association agréée sur le territoire, ce qui permet d'avoir un partenariat très poussé. Elle propose un travail de suivi de qualité des cours d'eau. Il a été demandé à l'association cette année de faire respecter l'interdiction de pratiquer dans le périmètre de la RNG.

Adopté à l'unanimité

2010/91 - Subvention à une association

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Les Restaurants du Cœur ont sollicité une subvention de 600 € afin de continuer à aider les familles en difficulté.

Adopté à l'unanimité

2010/92 - Signature d'une convention d'occupation des locaux avec Compagnons Bâisseurs d'Aquitaine

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

L'association a débuté le chantier en juin dernier sur Isle Saint Georges. Six salariés ont été recrutés. La CCM met à disposition de l'association pour trois ans des locaux au chai de Béthanie.

Adopté à l'unanimité

2010/93 - Signature d'une convention d'occupation précaire Melle Thiberville

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Il s'agit de l'occupation de terres par une agricultrice, actuellement installée comme maraîchère à Salaunes. Elle a la volonté de vendre sur les marchés ou auprès des AMAP.

Monsieur AULANIER se félicite que la CCM encourage ce projet de maraîchage. Il pense que les Mairies sont directement concernées par les producteurs locaux, en tant qu'acheteurs pour les cantines scolaires.

Monsieur FATH se réjouit de l'achat de Béthanie car c'est un placement. La valeur est portée dans les écritures du comptable. C'est l'occasion de promouvoir des emplois sociaux, naturels et culturels.

Monsieur GAZEAU estime que le projet initial fortement social de Béthanie n'a pas été réalisé. Il s'agit du projet lié au handicap, qui est à son avis abandonné.

Monsieur le Président répond que selon lui l'aspect social n'a pas disparu. Le projet de maison relais est toujours d'actualité, en cours de finalisation.
Les deux délibérations précédentes attestent également de l'aspect social dévolu à Béthanie.

Monsieur FATH rappelle que dès 2008, il avait proposé trois pistes : l'insertion professionnelle qui se trouve aujourd'hui réalisée par les conventions avec Compagnons Bâisseurs et Melle Thiberville, la maison relais qui est toujours en cours et en recherche de financements, et une crèche adaptée aux enfants handicapés qui est en cours de discussion avec la CAF.

Madame SECCO informe que des négociations sont en cours avec la CAF pour la crèche. Cependant, des discussions sont en cours pour établir s'il est plus pertinent d'accueillir seulement des enfants handicapés sur un site ou de les intégrer aux autres structures avec un projet d'établissement.

Madame PELISSIER estime qu'en moins de deux ans des projets ont vu le jour.

Adopté à l'unanimité

2010/94 - Mise à disposition de locaux pour l'accueil du relais de la BDP

Rapporteur : Madame SECCO

Le Conseil Général et la BDP nous ont sollicités pour accueillir le relais de prêt du Bassin Val de l'Eyre Graves. Une convention de mise à disposition de locaux situés à Béthanie sera signée à partir du 01^{er} juillet. Les travaux de rénovation et d'entretien sont à la charge de la CCM.

Adopté à l'unanimité

2010/95 - Mise en œuvre d'une OPAH

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Il existe sur le territoire de nombreux logements à réhabiliter ou vacants. Le logement locatif à prix modéré tend à disparaître sauf dans le parc en mauvais état. Dans le cadre de l'OPAH, le propriétaire s'engage à louer à un prix conventionné sous conditions de déductions fiscales. L'étude fixe les conditions de réalisation de l'OPAH, les réalisations complémentaires à mener, les moyens techniques et financiers à mobiliser, les acteurs et partenaires associés.

Monsieur FATH informe que le nombre de personnes susceptibles de toucher le RSA en Gironde est de 40 000. Ces personnes rencontrent des difficultés pour se loger et sont obligées de s'éloigner en périphérie lointaine de l'agglomération. Le Conseil Général a mis en place un observatoire, qui démontre que la partie est du département est en train de se paupériser.

Adopté à l'unanimité

2010/96 - Tarification des structures d'accueil familial

Rapporteur : Madame SECCO

Il existait sur la structure de Léognan une différence de tarif entre la structure multi accueil et l'accueil familial. La CAF souhaite que le tarif de l'accueil familial soit calé sur celui de l'accueil collectif. Il y aura donc une augmentation du coût horaire de 0.01%.

Adopté à l'unanimité

2010/97 - Règlement de fonctionnement des structures petite enfance

Rapporteur : Madame SECCO

Du fait de la modification des tarifs, il faut modifier le règlement des structures. La seconde modification porte sur le nombre de places de l'accueil de Cadaujac, qui passe à 25.

Adopté à l'unanimité

2010/98 - Kiosque d'accueil au château de la Brède - prêt à usage

Rapporteur : Monsieur le Président

La Fondation de Chabannes a proposé d'étaler sa participation sur trois ans (à hauteur de 66 000 €).

Adopté à l'unanimité